

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs extrascolaire

Planet 'copains

Année 2023-2024



Sommaire

Page 3 :	Les projets
Page 7 :	La situation initiale
Page 8 :	La description de l'accueil de loisirs
Page 14:	L'équipe pédagogique
Page 17:	Les objectifs pédagogiques
Page 27:	L'intégration des enfants porteurs de handicap
Page 28:	Les séjours

Les projets

Un accueil de loisirs c'est différents projets :
des projets afin de donner du sens aux actions



Le projet éducatif

Le projet éducatif est rédigé par l'organisateur d'une structure d'accueil. C'est un document qui relate les valeurs éducatives de l'organisateur, sa vision du monde idéal dans lequel pourraient évoluer les différents publics accueillis au sein des structures qu'il organise.

Le projet éducatif prend en compte les spécificités du territoire : la population, la situation géographique, les installations, les ressources humaines et financières...

A Nivillac, l'organisateur de l'accueil de loisirs est la commune, ce sont donc les élus qui élaborent et définissent le projet éducatif.

Le projet éducatif est le suivant :

« Éduquer », c'est préparer l'adulte de demain : notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

L'offre éducative doit être de qualité. De ce fait, les projets, actions, les Accueils de Loisirs :

>. Doivent permettre, l'intégration, le développement des valeurs du « vivre ensemble », les notions de solidarité, d'égalité, de fraternité et de bienveillance.

- Accès pour tous, sans discrimination, quel que soit son handicap, sa religion, sa différence.
- Créer du lien entre tous les acteurs qui gravitent autour des enfants et des jeunes.
- Mettre en place une articulation cohérente entre le temps scolaire et hors temps scolaire.
- Mettre en place des tarifs au Quotient Familial.
- Lutter contre l'isolement des jeunes.
- Favoriser la bienveillance et le partage.

>. Doivent développer l'esprit critique afin de pouvoir se construire tant sur le plan du corps que de l'esprit. Ils doivent aussi permettre de développer des savoir-être et savoir-faire dans un cadre respectueux et sécurisant.

- Proposer des activités de qualité, diversifiées et créatives, donner du sens, en complémentarité de l'école.
- S'adapter aux différents rythmes et mettre en place des aménagements particuliers, selon l'âge, les besoins et les capacités.
- Les responsabiliser, leur faire prendre conscience de leur potentiel, de leur limite, les stimuler : développer l'estime de soi.
- Développer les espaces d'expression, être à leur écoute, leur permettre de faire émerger des choix.

>. Doivent être des lieux d'éducation et de pratique citoyenne notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale

- Inscrire les activités des temps libres sur le territoire et en relation avec les acteurs locaux.
- Développer les partenariats avec les associations locales, services municipaux et les acteurs enfance/jeunesse du territoire.
- Mettre en place des actions permettant d'être acteur de la vie locale (dispositif argent de poche, Conseil Municipal des Jeunes).
- Développer l'accueil et les actions du public adolescent.
- Mettre en place des actions de prévention.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est en lien direct avec le projet éducatif de la commune, il permet de traduire de manière concrète, sur le terrain, les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il est élaboré et rédigé par l'équipe pédagogique de la structure, ici par l'équipe de l'Accueil de Loisirs Planet'copains (animateurs et directrices).

C'est un document qui est propre à chaque structure d'accueil.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, le public accueilli et l'organisateur.

Il définit les conditions d'organisation et de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

C'est le document de référence sur lequel s'appuient tous les acteurs, tout au long de l'action.

Il permet de construire une démarche pédagogique et ainsi donner du sens aux activités proposées et aux différents temps de vie de l'enfant (temps calmes, temps de repas, temps libres...).

Situation initiale

La commune de Nivillac compte 4844 habitants sur une superficie de 5548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 kms dans sa plus grande longueur).

Elle est découpée en 4 principaux lieux : le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie.

Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de la Roche-Bernard.

L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont entraîné une nouvelle donne : la garde d'enfants devenait un réel problème ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

Locaux, sites exploitables et matériel utilisable par l'AL :

Salle des sports et terrains multiports
Salle du foyer rural avec cuisine aménagée
Salle du Docteur PICAUD dans le bourg
Bois de la Boissière
Jardin de Lourmois
Restauration
Ancien camping municipal en herbe
Structures jeux extérieurs et skate parc
Minibus de 9 places

Les différents partenariats possibles :

L'école de musique
Le Forum
La médiathèque
Les différents services de la commune (services techniques, espaces verts...)
La piscine
Le centre équestre
Les associations sportives et culturelles de la commune
Le réseau de professionnels du territoire

Description de l'Accueil de Loisirs Planet' copains



L'Accueil de Loisirs (AL) accueille des enfants de 3 à 17 ans.

Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques et de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis en 3 tranches d'âges : les 3/6 ans , les 6/10 ans et les Ados/Collégiens (à partir du collège).

Chaque groupe est accueilli dans des lieux différenciés :

- A l'Accueil de Loisirs pour les 3/6 ans et les 6/10 ans : chaque groupe dispose d'une partie du bâtiment qui lui est propre
- A la salle du Docteur Picaud pour les Ados/Collégiens

L'Accueil de Loisirs est déclaré auprès de la SDJES (Service Départementale à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport), nous sommes donc tenus :

- d'élaborer un projet pédagogique
- de respecter un taux d'encadrement réglementaire et une certaine qualification des animateurs
- de suivre la réglementation en vigueur spécifique aux Accueils Collectifs de Mineurs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil, qualification des équipes...)

Un espace 3/6 ans

- une grande salle d'activités aménagée en différents petits « coins »
- une salle de motricité utilisée comme salle d'activités et de repos
- une salle de sieste
- des sanitaires enfants et adultes
- un bureau
- un local de rangement intérieur et un local extérieur
- une cour extérieure avec des sanitaires



Un espace 6/10 ans

- une grande salle d'activités divisibles en 2 parties au rez-de-chaussée
- une salle d'activités à l'étage
- des sanitaires
- une salle pour les animateurs et une cuisine
- un local de rangement pour le matériel
- deux garages (un dédié aux jeux de cours, et un autre dédié au rangement du minibus et du matériel de camping)
- une cour extérieure avec des sanitaires



Un espace pour les Ados/Collégiens : la salle du Docteur Picaud dans le bourg :

- Une salle divisée en plusieurs espaces: « coin » salon, espace jeux de sociétés, espace activités
- un espace sanitaire



Les capacités d'accueil :

Périodes	3/6 ans	6/10 ans	ados	Capacité totale
Juillet	40	48	8	96
Août	24	36	8	68
Automne	24	36	8	68
Noël	16	24		40
Hiver	24	36	8	68
Printemps	24	36	8	68

Les inscriptions :

Pour les 3/6 ans et les 6/10 ans : inscription à la journée avec ou sans repas.

Pour les Ados/Collégiens : possibilité de s'inscrire à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas.

Pour toute nouvelle inscription , un dossier pour chaque enfant doit être rempli, celui-ci est valable pour toute l'année scolaire.

Réservations : elles sont à faire via le portail famille. Rendez-vous sur « monespacefamille.fr »

Pour les vacances d'automne, Noël, hiver et printemps, les inscriptions débutent 2 semaines avant le début des vacances.

Pour les vacances d'été, les inscriptions débutent 3 semaines avant le début de l'été.

Annulations : Le lundi de la semaine A pour toutes les prestations de la semaine B

Les horaires:

Accueil échelonné des enfants de 8h à 10h

Temps de repas de 12h à 13h30 (avec possibilité de manger ou non à la cantine)

Départ échelonné de 17h à 18h

Pré et post accueil de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

Le personnel pédagogique :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans

Composition de l'équipe:

L'équipe se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé

La directrice est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire)

La directrice adjointe est titulaire d'un DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Communication :

Avant chaque période de vacances : 3 semaines avant les vacances, une plaquette contenant toutes les informations de l'Accueil de Loisirs (planning d'activités, tarifs, dates d'inscriptions...) est mise en ligne sur le site internet de la commune et dans l'onglet « actualité » du portail famille.

Pendant les vacances : des panneaux d'affichage permettent de diffuser les informations et au moins une personne de l'équipe pédagogique se rend disponible pour répondre aux questions des familles.

A chaque fin de période de vacances : le bilan de l'équipe est transmis à l'organisateur.

Les Tarifs, valables jusqu'au 1^{er} Septembre 2023 :

NIVILLAC ET COMMUNES CONVENTIONNEES*	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	4.90€	8.20€	9.30€	10.50€	11.65€
½ journée	2.45€	4.10€	4.65€	5.30€	5.95€
Repas	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€
Pré et post accueil**	0.49 le 1/4h	0.50 le 1/4h	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h

**communes conventionnées : LA ROCHE BERNARD, HERBIGNAC (convention nominative), FEREL pour les villages de La Grée, La Chataignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Keraudrain.*

HORS CONVENTION	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	12.50€	16€	16.90€	18.10€	19.25€
½ journée	6.25€	7.90€	8.45€	9.10€	9.75€
Repas	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€
Pré et post accueil**	0.61 le 1/4h	0.61 le 1/4h	0.61 le 1/4h	0.61 le 1/4h	0.61 le 1/4h

***Pré et post accueil : de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30*

Une journée type à l'Accueil de loisirs

7h30 - 8h : pré-accueil

8h - 10h : accueil échelonné

10h - 12h : temps d'activités

12h - 13h30 : temps de repas

13h30 - 15h : temps calme pour les 3/6 ans

13h30 - 14h15: temps calme pour les 6/10 ans

13h30 - 16h : sieste avec réveil échelonné pour les 3/6 ans

14h15 - 16h30 : temps d'activité pour les 6/10 ans

15h - 16h30 : temps d'activité pour les 3/6 ans

16h30 - 17h : goûter

17h - 18h : départ échelonné

18h-18h30 : post-accueil

Cette journée peut bien sûr être modifiée suivant les activités, interventions et sorties proposées et suivant les besoins et rythme des enfants et des jeunes.

L'équipe pédagogique



« Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »



Les parents nous confient leurs enfants. Il est de notre responsabilité de garantir leur sécurité physique, affective et morale.

Par définition, l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'Accueil de Loisirs exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- La bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités
- La sécurité affective et physique des enfants
- Le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- La recherche d'une attitude éducative constante
- La connaissance et le respect des différentes réglementations
- Un savoir être et un savoir faire fondé sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilités des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

Définition d'une équipe pédagogique selon les animateurs de Planet' copains :

« Une équipe pédagogique, c'est un groupe d'individus pluridisciplinaire et complémentaire, travaillant en cohésion, dans le respect, l'entraide, la communication et le partage.

L'équipe pédagogique a un objectif commun : le bien être des enfants.

L'équipe pédagogique élabore et met en place un projet commun, dans la bienveillance et le dynamisme (joie et transmettre du plaisir).

L'animateur doit être polyvalent ce qui lui permet de :

- Transmettre des valeurs aux enfants
- Transmettre des connaissances aux enfants
- S'adapter aux demandes des enfants et d'être à leur écoute. »

LES ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA*

Avant le séjour, la directrice ou directrice adjointe rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation.

Chaque semaine, ils ont une feuille d'évaluation à remplir qui permet de faire le point sur les savoirs. Cet outil leur permet d'analyser leur travail.

Les stagiaires rencontrent la directrice ou directrice adjointe une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation.

A la fin de cette rencontre, la directrice ou directrice adjointe et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des compléments à l'équipe d'animateurs ainsi qu'à la directrice ou la directrice adjointe.

*Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur

LES NON NÉGOCIABLES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Être capable de s'investir dans la préparation de l'Accueil de Loisirs et dans les bilans.

Auto-évaluer ses animations

Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes

Respecter le projet pédagogique

Les consommations de tabac et d'alcool sont interdites dans les locaux

La consommation de substances illicites est interdite

Respecter les locaux et le matériel

Être à l'écoute des enfants et des jeunes et les rassurer si besoin

Les objectifs pédagogiques



Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs (équipe de direction et animateurs).

Afin de définir les objectifs pédagogiques, l'équipe s'est appuyée sur les valeurs du projet éducatif de la commune, sur les bilans des précédentes périodes de vacances, et enfin, elle a pris en compte les retours des enfants, leurs besoins et leurs attentes.

Notre principal objectif est de faire en sorte que les enfants que nous accueillons au sein de la structure passent de bons moments avec les copains et prennent du plaisir à venir à Planet'copains.

L'Accueil de Loisirs, c'est aussi un lieu de détente, au sein duquel nous mettons tout en œuvre pour respecter le rythme de chaque enfant selon son âge, et assurer sa sécurité physique et morale.

Un Accueil de Loisirs, c'est aussi un lieu d'apprentissage du vivre ensemble afin de permettre à tous les enfants et les jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions.

Vivre ensemble, c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant ou au jeune en tant qu'un individu évoluant au sein d'un groupe

Temps d'accueil du matin de 7h30 à 10h

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés de la journée. Ils permettent de donner des repères aux enfants et d'instaurer un climat de confiance. De plus, ces moments sont propices à la communication entre l'équipe pédagogique, les familles et les enfants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE / ROLE DES ANIMATEURS
<p>1. Accueillir l'enfant et le parent et amener l'enfant à accepter la « séparation » avec son parent (sécurité affective) Permettre que la transition se fasse en douceur entre la famille et l'ALSH</p>	<p>1. Communiquer avec l'enfant et le parent , aller vers (dire bonjour, se présenter...) Prévoir un temps d'échange avec le parent et l'enfant afin d'instaurer un climat de confiance. L'animateur doit être accueillant et présent pour l'enfant et son parent. L'animateur doit présenter l'organisation de la journée, les locaux, l'équipe d'animateurs, les copains afin de rassurer l'enfant pour qu'il se sente à l'aise et permettre au parent de partir sereinement, L'animateur affiche le planning d'activités et les photos prises lors des activités précédemment réalisées. L'animateur doit remplir le cahier de transmissions afin de noter les informations transmises par la famille si besoin.</p>
<p>2. Transmettre de la bonne humeur</p>	<p>2. Créer un rituel d'accueil : chant, danse, musique,... L'animateur peut se déguiser par rapport au thème de la semaine</p>
<p>3. S'adapter au rythme de l'enfant : être à son écoute et s'adapter à ses besoins. Mettre en place un espace accueillant afin que l'enfant s'y sente bien</p>	<p>3. Mettre en place des espaces différents : jeux calmes/ jeux extérieurs Mettre en place un lieu d'accueil calme Laisser le temps à l'enfant qui arrive de prendre ses marques : lui montrer où poser ses affaires, lui présenter les différents coins, le laisser choisir ce qu'il veut faire Accepter que l'enfant ne fasse rien MAIS rester à son écoute (intégration et écoute)</p>
<p>4. Faire découvrir à l'enfant et à son parent, l'espace ALSH et proposer à l'enfant de nouveaux jeux.</p>	<p>4. Jouer avec les enfants Mettre en place plusieurs petits espaces (coloriage, jeux, puzzle,...) Expliquer les règles de fonctionnement de l'ALSH à l'enfant L'animateur doit être à l'écoute et présent Faire attention au rangement Rendre les enfants acteurs dans les différentes tâches (rangement...)</p>

LE TEMPS D'ACTIVITÉ (10h-12h et 14h15-16h30)

L'activité n'est pas une fin en soi mais bien un moyen de permettre à l'enfant de prendre du plaisir, d'expérimenter, de découvrir, de faire connaissance...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE / ROLE DES ANIMATEURS
<p>1. Proposer des plannings d'activités variés et innovants afin de susciter la curiosité des enfants</p> <p>Favoriser la notion de choix, afin que l'enfant développe son esprit critique : lui permettre de comparer, affirmer et exprimer ses goûts et ses choix</p> <p>Permettre à l'enfant d'approfondir ses connaissances, d'apprendre de nouvelles choses afin de contribuer à son ouverture d'esprit</p> <p>2. Proposer des activités en lien avec les projets d'animation afin de répondre aux objectifs fixés dans les projets d'animation. L'activité est un outil, un moyen pour atteindre les objectifs fixés</p> <p>3. Transmettre des valeurs aux enfants à travers les activités (esprit d'équipe, cohésion de groupe)</p> <p>4. Développer le savoir faire chez l'enfant</p> <p>5. Respecter les capacités, les demandes et besoins de l'enfant suivant son état physique, moral et son âge</p> <p>6. Permettre aux enfants de prendre du plaisir afin qu'ils puissent passer de bonnes vacances, se créer des souvenirs agréables</p>	<p>1. Innover dans le choix des activités</p> <p>Proposer différents styles d'activités (sportives, manuelles, expression...)</p> <p>Proposer une activité par animateur et par 1/2 journée</p> <p>S'adapter à l'envie des enfants et permettre à l'enfant de ne rien faire sur un temps</p> <p>2. Mettre en place des temps et outils d'évaluation de l'activité avec les enfants</p> <p>Travailler sur la sensibilisation au projet : comment le projet est amené aux enfants (mascotte, déguisements, musique, supports audio-visuels...)</p> <p>3. Amener l'enfant à s'impliquer, à se « surpasser » en le mettant à l'aise, en l'encourageant et en respectant les compétences de chacun</p> <p>Expliquer le but de chaque activité proposée</p> <p>Développer l'estime de soi chez l'enfant</p> <p>L'animateur doit rester dans l'aspect ludique et doit développer le respect de l'autre chez l'enfant</p> <p>4. Amener l'enfant vers l'autonomie en le responsabilisant et en lui faisant découvrir de nouvelles choses</p> <p>5. Adapter les activités à l'âge, à l'état de l'enfant (fatigue, énervement...)</p> <p>Être à l'écoute de l'enfant</p> <p>6. Donner un rôle à l'enfant pour le valoriser</p> <p>L'activité proposée doit avoir du sens</p> <p>L'animateur doit montrer l'exemple, participer à l'activité, être dynamique et à l'écoute de l'envie des enfants (quand cela est possible)</p> <p>L'animateur doit être de bonne humeur et convivial</p>

Temps de repas (12-13h30 et 16h30-17h)

Les temps de repas et de goûter sont des moments conviviaux qui facilitent les interactions entre les adultes et les enfants. De plus, ils répondent à un besoin vital pour tout le monde.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE / ROLE DES ANIMATEURS
1. Développer le vivre ensemble	1. Laisser les enfants se placer par affinité au restaurant Créer un lien différent avec l'enfant lors de ce moment (temps d'échange différent) : relation plus individuelle qui permet de privilégier les échanges Appliquer les règles de vie en collectivité Inciter les enfants à goûter les aliments, sans les forcer et respecter le fait qu'un enfant n'aime pas après avoir goûté Respecter le personnel du service « restauration » L'équipe d'animation veille à l'hygiène, la politesse, incite à goûter sans forcer l'enfant et veille à ce que ce temps de repas se passe dans le calme
2. Développer l'autonomie de l'enfant	2. Apprendre à l'enfant à s'asseoir, couper, débarrasser sa table Permettre à l'enfant de prendre des initiatives (remplir le pichet, débarrasser la table,...) L'animateur est présent pour accompagner l'enfant dans ses apprentissages
3. Veiller au respect du régime alimentaire de l'enfant	3. Vérifier s'il y a des allergies et/ou régimes alimentaires (P.A.I) Un animateur sur chaque groupe est référent, communique avec l'équipe
4. Sensibiliser à la sécurité routière lors du trajet	4. Profiter du trajet de la cantine pour évoquer les règles de déplacement d'un groupe sur la route : port du gilet jaune, être 2 par 2, éviter les débordements, et mettre en place des règles de déplacement, L'animateur montre l'exemple et explique pourquoi

Temps libres et temps calmes (à partir du retour de la cantine jusqu'au démarrage des activités)

Ce sont des moments qui permettent de réguler le reste de la journée...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE ROLE DES ANIMATEURS
<p>1. TEMPS CALME : Permettre à chaque enfant de prendre un temps pour se reposer, se relaxer afin de respecter son rythme physiologique (faire redescendre sa courbe d'intensité) et ainsi lui permettre d'être plus disponible, de recentrer son attention et de prendre du plaisir pour la suite de la journée. Favoriser « la mise au calme » dès l'arrivée à l'accueil de loisirs afin d'éviter l'énerverment du retour de cantine et ainsi permettre aux enfants de rentrer en douceur dans le temps calme.</p> <p>2. TEMPS LIBRE : Permettre à l'enfant de choisir entre différents ateliers spécifiques aux temps calmes et adaptés à son âge. Développer et diversifier les ateliers proposés lors de ce temps afin que l'enfant puisse développer sa créativité</p>	<p>1. TEMPS CALME : Veiller à ce que les enfants se reposent 15/20 minutes sans bruit à travers des activités calmes et individuelles (livre, musique douce, repos) Faire en sorte que l'enfant puisse se détendre pendant sa digestion et qu'il puisse être en forme pour le reste de sa journée, Respecter le rythme de l'enfant et éventuellement sa sieste</p> <p>L'équipe d'animateurs doit montrer l'exemple et faire en sorte que ce moment soit le plus calme possible</p> <p>3/6 ans : veiller à bien organiser et anticiper la sieste : quel animateur va à la sieste? installation des lits avant de partir à la cantine, répartition des sacs de sieste dans les salles, veiller à ce que tous les enfants soient bien passés aux toilettes...</p> <p>2. TEMPS LIBRE : Mettre en place des pôles d'activités simples (perles , pâte à modeler, origami, sable magique,...) pouvant être durables dans le temps (PRÉVOIR UNE BOITE DE STOCKAGE DE CES ACTIVITÉS)</p> <p>Privilégier les petits groupes et les répartir dans différents espaces de l'AL : salles, jardin, cours... (rez de chaussé et étage)</p> <p>L'animateur doit s'adapter à la demande des enfants, installer les espaces et respecter les besoins de l'enfant,</p>

Temps d'accueil du soir (de 17h à 18h30)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE / ROLE DES ANIMATEURS
<p>1. Accueillir les familles dans des conditions rassurantes et laisser partir l'enfant dans un bon état d'esprit</p> <p>Faire un retour aux familles concernant le déroulement de la journée de leur enfant</p> <p>Se rendre disponible afin d'accueillir les familles dans de bonnes conditions et répondre à leurs demandes</p> <p>Assurer le suivi des départs en pointant les enfants sur la tablette quand ils quittent l'AL</p> <p>2. Mettre en place un temps d'accueil de qualité et encadré afin d'éviter les débordements et énervements.</p> <p>3. S'adapter au rythme de l'enfant : être à son écoute et s'adapter à ses besoins.</p> <p>Mettre en place un espace accueillant afin que l'enfant s'y sente bien</p> <p>Favoriser les temps d'échanges individuels avec les enfants afin d'instaurer un climat de confiance</p>	<p>1. Aller vers les familles afin de faciliter la communication</p> <p>Regarder les cahiers de transmissions afin de donner les informations aux familles si besoin.</p> <p>Ne pas oublier de transmettre le côté positif des enfants aux parents (les + de la journée)</p> <p>L'équipe d'animation doit être souriante et accueillante, être disponible et à l'écoute des parents et veille à ce que l'enfant reparte avec toutes ses affaires</p> <p>2. Avoir une attitude positive et active</p> <p>Proposer différents ateliers et laisser le choix aux enfants d'y participer ou non</p> <p>3. Mettre en place des espaces différents : jeux calmes/ jeux extérieurs</p> <p>Mettre en place un lieu d'accueil calme</p> <p>Accepter que l'enfant ne fasse rien, MAIS rester à son écoute (intégration et écoute)</p> <p>ANIMER le temps d'accueil, JOUER avec les enfants</p> <p>Mettre en valeur les projets et ce qui a été fait pendant la journée : affichage , photo, réalisations...</p> <p>Faire attention au rangement</p> <p>Rendre les enfants acteurs dans les différentes tâches (rangement...)</p>

Temps de réunion hebdomadaire

Elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de la structure et de l'équipe, et font partie du travail d'un animateur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS / MOYENS MISE EN PLACE / ROLE DES ANIMATEURS
<p>1. Installer un climat de confiance au sein de l'équipe afin que chacun puisse trouver sa place et s'exprimer librement et sans jugement</p> <p>Permettre à chacun de pouvoir exprimer les difficultés rencontrées et trouver des solutions en équipe</p> <p>2. Évaluer en équipe les projets d'animation et les activités proposées, le fonctionnement de l'équipe et le fonctionnement de la vie quotidienne de l'AL et réajuster si besoin</p> <p>3. Préparer la semaine suivante : donner les informations sur les sorties, finir la préparation des plannings d'activités, préparation de grand jeu si besoin.</p> <p>4. Permettre la transmission d'informations en équipe : direction /animateurs et animateurs/direction</p>	<p>1. Temps d'échanges entre animateurs pour pouvoir évoquer les points positifs et négatifs rencontrés lors de la semaine et pouvoir ainsi ajuster la posture de l'animateur</p> <p>Favoriser les discussions et les échanges de pratique afin de trouver des solutions pour un problème rencontré par exemple.</p> <p>Savoir se remettre en question, être tolérant, ne pas juger, écouter et exprimer son opinion</p> <p>2. Rappporter les évaluations des enfants, en faire part à l'équipe et en discuter</p> <p>3. Faire les listes de matériel, courses, si besoin.</p> <p>Organiser et préparer les jeux, activités et sorties pour la semaine suivante</p> <p>4. Chaque membre de l'équipe (direction/animateurs) doit être attentif aux demandes de chacun</p> <p>Être acteur, dynamique et investi lors des temps de réunion</p> <p>Mettre en place de temps de réunion hebdomadaire : le mercredi soir</p>

Règles de l'Accueil de Loisirs définies en équipe

Règles de fonctionnement pour les enfants et l'équipe d'animateurs :

- ne pas courir dans la structure
- se respecter et respecter les autres (enfants, animateurs, parents)
- politesse, hygiène, citoyenneté : savoir vivre ensemble
- ranger les jeux et les activités
- respecter le matériel et les locaux à disposition
- Pas le droit de TAPER, INSULTER, CRIER

Posture à adopter par l'équipe d'animateurs :

- comprendre les circonstances : demander aux enfants ce qu'il s'est passé
- demander à l'enfant de s'excuser auprès de l'autre enfant
- mise en place d'une sanction liée aux actes réalisés :
 - A. rappel de la règle auprès de l'enfant (communiquer avec l'enfant ou les enfants)
 - B. Exemple « courir » : faire faire à l'enfant le même chemin mais en marchant
 - C. Si cela se répète :
 - asseoir l'enfant sur une chaise
 - isoler l'enfant ou l'envoyer vers une autre activité
 - l'accompagner vers l'équipe de direction

L'animateur peut et doit passer le relais en cas de besoin.

L'équipe d'animateur doit expliquer aux enfants pourquoi ces règles existent afin que l'enfant puisse comprendre l'interdiction.

**L'enfant est un enfant et doit rester à sa place d'enfant.
L'enfant a le droit de :
- donner son avis
- d'être en colère ou d'avoir d'autres émotions et de les exprimer**

Posture de l'équipe d'animateur au sein de l'Accueil de Loisirs

- **Pour les trajets extérieurs :**
Besoin de cadrer les enfants pour leur sécurité : 1 animateur devant le groupe et 1 animateur à la fin du groupe,
Si 3 animateurs, l'animateur en tête reste devant le groupe et les 2 autres animateurs sécurisent la route
- **Pour les déplacements dans les locaux :**
L'animateur se place toujours devant pour gérer le déplacement
- **L'animateur doit montrer l'exemple :**
Politesse
Vocabulaire utilisé
Ne doit pas s'asseoir sur les tables
Avoir un discours adapté à l'activité, à l'âge et à l'état des enfants
Doit accompagner l'enfant vers la découverte (activité, goût,...)
- **L'animateur doit soutenir ses collègues (auprès des enfants, parents, acteurs locaux)**
- **L'animateur doit respecter la confidentialité** des informations qui lui sont exprimées/confiées
- **Le téléphone portable et son utilisation :**
L'utiliser dans un cadre professionnel **UNIQUEMENT**
si besoin de l'utiliser à titre personnel, en avertir la direction
le laisser dans son sac pendant la journée de travail

L'animateur est présent pour assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

L'animateur doit anticiper ses activités pour être plus performant : disponible et à l'écoute des enfants

L'intégration des enfants porteurs de handicap

Nous accueillons des enfants porteurs de handicap. Il nous a donc paru primordial de réfléchir à comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

permettre aux enfants porteurs de handicap de passer de bons moments avec les autres enfants

Répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicap afin de ne pas les mettre en insécurité.

Développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour la directrice de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

La directrice devra, elle aussi, expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr, la directrice se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant, ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie ?

Les séjours Été 2023



1 séjour de Vacances et 3 séjours courts sont proposés au cours de l'été 2023

Séjour Ados/ collégiens (10-17 ans)

Du 3 au 7 juillet à Erquy (22)
14 enfants, 2 animateurs et un directeur

Au programme:

Les activités du séjour se dérouleront sur la commune d'Erquy avec le centre nautique pour les activités catamaran, kayak et char à voile. Initiation à l'activité accrobranche à Lamballe Armor.

De plus, les jeunes pourront découvrir la ville et ses alentours avec des activités randonnées et profiter des plages pour des activités baignade.



Séjour court 6/10 ans en Juillet

Du 25 au 28 juillet au Moulin Neuf à Rochefort en Terre.
12 enfants et 3 animateurs

Lors de ce séjour, les enfants participeront à diverses activités nature et nautiques situées à proximité du camping : balade en cycle (Rosalie, kart à pédales) autour de l'étang du Moulin Neuf, activité canoë ou kayak, parcours filets dans les arbres et tyrolienne géante, initiation à la pêche avec un guide.



Séjour court 6/10 ans en Août

Du 22 au 25 août au Roc Saint André
12 enfants et 3 animateurs

Lors de ce séjour, les enfants participeront à diverses activités situées à proximité du camping : accrobranche, poney sur 2 séances et découverte du canal de Nantes à Brest. Ils pourront aussi profiter de la piscine du camping.



Séjour court 3/6 ans

Du 30 Août au 1^{er} Septembre au Rieux
8 enfants et 2 animateurs

Lors de ce séjour, les enfants auront l'occasion de découvrir le théâtre des utopies de Rieux. Ils participeront à 3 ateliers encadrés par un intervenant de l'association théâtre Équestre des Utopies, dont les locaux sont situés tout près du camping de Rieux. Ces ateliers permettront aux enfants de découvrir les animaux de la ferme, la mini voltige avec les poneys, et le théâtre équestre.

